



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Furniture Division/Division des ameublements
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Mobilier pour des espaces de travail	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PQ-140003/C	Date 2018-11-09
Client Reference No. - N° de référence du client E60PQ-140003	Amendment No. - N° modif. 013
File No. - N° de dossier pq992.E60PQ-140003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PQ-992-74154	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2018-01-17 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2099-04-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Vlahos, Helen	Buyer Id - Id de l'acheteur pq992
Telephone No. - N° de téléphone (613) 220-8951 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60PQ-140003/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60PQ-140003

Amd. No. - N° de la modif.
013
File No. - N° du dossier
pq992.E60PQ-140003

Buyer ID - Id de l'acheteur
pq992
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification 013 de E60PQ-140003/C est portée pour :

- 1- *Prolonger la date de soumission*
- 2- *Modifier Partie 5 – Attestations et Renseignements Supplémentaires, 5.2.4 Conformité des produits*
- 3- *Modifier 1.7 Caractéristiques Environnementales*

1- *Prolonger la date de soumission jusqu'au 9 janvier 2019.*

2- *Partie 5 – Attestations et Renseignements Supplémentaires, 5.2.4 Conformité des produits*

Supprimer :

5.2.4 Conformité

Le fournisseur atteste que tous les produits offerts seront conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés à l'annexe A – Énoncé du besoin, au plus tard à la date de l'arrangement en réponse à la DAMA.

Signature du fournisseur

Date

Insérer :

5.2.4.1 Conformité des produits

Le fournisseur atteste que tous les produits offerts seront conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés à l'annexe A – Énoncé du besoin, au plus tard à la date de l'arrangement en réponse à l'AMA à l'exception des Caractéristiques Environnementales à l'article 1.7.1.1.

Signature du fournisseur

Date

5.2.4.2 Environnementales Conformité des produits

Tous les produits doivent être certifiés par une tierce partie indépendante comme étant conformes à la norme sur la durabilité du mobilier ANSI/BIFMA e3 et obtenir une cote minimale level® 2.

Le fournisseur doit compléter le tableau ci-dessous démontrant le statut de leurs tests.

Catégorie	fabricant(s)	Séries	ANSI/BIFMA e3 / level® 2	Date d'achèvement du test
1a			oui ou no	
1b			oui ou no	
2			oui ou no	
3			oui ou no	
4			oui ou no	
5			oui ou no	
6			oui ou no	

Signature du fournisseur

Date:

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60PQ-140003/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60PQ-140003

Amd. No. - N° de la modif.
013
File No. - N° du dossier
pq992.E60PQ-140003

Buyer ID - Id de l'acheteur
pq992
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les fournisseurs peuvent soumettre un arrangement pour une ou plusieurs catégories. Seules les catégories dans lesquelles le fournisseur certifie que tous les fabricants respectent ANSI e3 seront évaluées. Les catégories qui ne respectent pas à l'ANSI e3 au moment de la soumission seront réservées jusqu'à ce que le fournisseur puisse certifier les attributs environnementaux définis à l'article 1.7.1.1.

3- **1.7 Caractéristiques Environnementales**

Supprimer :

1.7 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

.1 Environnement

- .1 Tous les produits doivent être certifiés par une tierce partie indépendante comme étant conformes à la norme sur la durabilité du mobilier ANSI/BIFMA e3 et obtenir une cote minimale level® 2.
 - .1 Les produits doivent recevoir au moins un (1) point selon la section 7.6 de la norme ANSI/BIFMA e3, et ils ne doivent pas dépasser les limites de concentration des émissions pour le mobilier de bureaux lorsqu'elles sont déterminées conformément à la méthode d'essai normalisée ANSI/BIFMA x7.1-2011 Standard for Formaldehyde and TVOC Emissions of Low-emitting Office Furniture and Seating.

Insérer :

1.7 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

.1 Environnement

- .1 Tous les produits doivent être certifiés par une tierce partie indépendante comme étant conformes à la norme sur la durabilité du mobilier ANSI/BIFMA e3 et obtenir une cote minimale level® 2.
- .2 Les produits doivent recevoir au moins un (1) point selon la section 7.6 de la norme ANSI/BIFMA e3, et ils ne doivent pas dépasser les limites de concentration des émissions pour le mobilier de bureaux lorsqu'elles sont déterminées conformément à la méthode d'essai normalisée ANSI/BIFMA x7.1-2011 Standard for Formaldehyde and TVOC Emissions of Low-emitting Office Furniture and Seating.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.